Deloitte.

COMITE NATIONAL DE L'INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DES INDUSTRIES EXTRACTIVES EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO – « CN-ITIE/RDC »

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

Deloitte Services SARL
Commissariat aux comptes. Audit. Consulting.
Expertise comptable. Juridique. Fiscal.
Bureau de Kinshasa : Avenue Tombalbaye n°4239
Kinshasa/Gombe ; Tel : +243 85 999 80 80
Bureau de Lubumbashi : Avenue Kilela Balanda N°1134
Lubumbashi; Tel: +243 84 84 39 360
www.deloitte.com

COMITE NATIONAL DE L'INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DES INDUSTRIES EXTRACTIVES EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO – « CN-ITIE/RDC »

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS DU SECRETARIAT GENERAL DU CN-ITIE/RDC

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'attention de Monsieur Jean Jacques KAYEMBE
Coordonnateur du Comité National
ITIE-RDC
Av. Roi Baudoin n° 29/31,
Kinshasa – Gombe
République Démocratique du Congo

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels du Comité National de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives en République Démocratique du Congo « CN-ITIE/RDC », comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie pour l'exercice ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives contenues dans les notes aux états financiers.

A notre avis, les états financiers annuels, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation financière du Comité Nationale de l'Initiative pour transparence des Industries extractives en République Démocratique du Congo au 31 décembre 2023, ainsi que du résultat de ses opérations et de l'évolution de la situation financière pour l'exercice clos à cette date, conformément aux règles et méthodes comptables décrites à la note 4.3 des états financiers.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur indépendant relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport.

Nous sommes indépendants du Comité National de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives en République Démocratique du Congo « CN-ITIE/RDC » en sigle, conformément au Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le code de l'IESBA) ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en République Démocratique du Congo (RDC) et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles et le code de l'IESBA.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les comptes

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des comptes conformément aux normes et principes comptables admis en République Démocratique du Congo et aux dispositions légales applicables au Comité National de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives en République Démocratique du Congo « CN-ITIE/RDC » en sigle, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation des comptes exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des comptes, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du CN-ITIE/RDC à poursuivre son exploitation, ou de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de proposer la liquidation du CN-ITIE/RDC ou la cessation de son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du CN-ITIE/RDC.

Observation – Référentiel comptable et restriction à la diffusion et à l'utilisation

Nous attirons l'attention sur la note 4.3 des états financiers, qui décrit le référentiel comptable appliqué. Les états financiers ont été établis pour permettre à CN-ITIE/RDC de se conformer aux exigences particulières de bailleurs de fonds dans le cadre d'obligations d'établissement de rapports. En conséquence, il est possible que les états financiers ne puissent se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement à CN-ITIE/RDC et à ses donateurs et ne devrait pas être diffusé à d'autres parties ou utilisé par d'autres parties que CN-ITIE/RDC et ses donateurs. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Autre point

Les états financiers du Comité National de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives en République Démocratique du Congo « CN-ITIE/RDC » pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont été audités par un autre auditeur indépendant qui a exprimé sur ces états financiers une opinion sans réserve le 28 mai 2024.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des comptes

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe 1 du présent rapport.

Kinshasa, le 23 mars 2026

Deloitte Services Sarl



Gervais MAVUNGU
Directeur
Expert-Comptable

Deloitte.

ANNEXE 1

PORTANT RESPONSABILITES DE L'AUDITEUR EXTERNE RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des comptes, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les comptes représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

ITIE RDC
Initiative pour la Transparence des Industries Extractives

ETATS FINANCIERS

EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2023

Mars 2026

1. BILAN AU 31 DECEMBRE 2023 COMPARE A L'EXERCICE 2022

(Exprimé en dollar us)

Réf.	ACTIF	Note	31-déc.-23			31-déc.-22
			Brut	Amort/Prov	Net	Net
	ACTIF IMMOBILISE (1)					
AD	**Immobilisations Incorporelles**		**66 735**	**66 735**	**0**	**0**
AE	Frais de développement et prospection					
AF	Brevets, licences, logiciels	5.1	66 735	66 735	0	0
AG	Fonds commercial et droit au bail					
AH	Autres immobilisations incorporelles					
AI	**Immobilisations corporelles**		**426 318**	**355 604**	**70 714**	**99 785**
AJ	Terrains					
AK	Bâtiments					
AL	Installations et agencements	5.1	3 100	2 919	181	491
AM	Matériel	5.1	119 194	101 814	17 380	28 391
AN	Matériel de transport	5.1	304 024	250 871	53 153	70 903
AP	**Avances et acomptes versés sur immobilisations**					
AQ	**Immobilisations financières**		**56 091**		**56 091**	**55 110**
AR	Titres de participation					
AS	Autres immobilisations financières	5.2	56 091		56 091	55 110
AW	(1) dont H. A. O.					
AZ	**TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)**		**549 144**	**422 339**	**126 805**	**154 895**
	ACTIF CIRCULANT					
BA	**Actif circulant H. A. O.**					
BB	**Stocks**					
BC	Marchandises					
BD	Matières premières et autres approvisionnements					
BE	En-cours					
BF	Produits fabriqués					
BG	**Créances et emplois assimilés**		**206 487**		**206 487**	**17 000**
BH	Fournisseurs, avances versées					
BI	Clients					
BJ	Autres créances	5.3	206 487		206 487	17 000
BK	**TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)**		**206 487**		**206 487**	**17 000**
	TRESORERIE-ACTIF					
BQ	Titres de placement					
BR	Valeurs à encaisser					
BS	Banques, chèques postaux, caisse	5.4	56 753		56 753	199 112
BT	**TOTAL TRESORERIE-ACTIF (III)**		**56 753**		**56 753**	**199 112**
BU	Ecarts de conversion-Actif (IV)					
BZ	**TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)**		**812 384**	**422 339**	**390 045**	**371 007**

Les notes 1 à 5 font partie intégrante de ces états financiers.

Réf.	PASSIF	Note	31-déc.-23	31-déc.-22
			Net	Net
	CAPITAUX PROPRES ET RESOOURCES ASSIMILEES			
CA	Capital		19 500	19 500
CB	Actionnaires capital non appelé			
CC	Primes et réserves			
CD	Primes d'apport, d'émission, de fusion			
CE	Ecarts de réévaluation			
CF	Réserves indisponibles			
CG	Réserves libres			
CH	Report à nouveau		51 551	607 008
CI	Résultat net de l'exercice		-2 690	-555 457
CK	Autres capitaux propres			
CL	Subventions d'investissement		70 710	99 781
CM	Provisions réglementées et fonds assimilés			
CP	**TOTAL CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASS (I)**	5.5	**139 071**	**170 832**
	DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES (1)			
DA	Emprunts			
DB	Dettes de crédit-bail et contrats assimilés			
DC	Dettes financières diverses			
DD	Provisions financières pour risques et charges			
DE	(1) dont H. A. O.			
DF	**TOTAL DETTES FINANCIERES (II)**			
DG	**TOTAL RESSOURCES STABLES (I + II)**		**139 071**	**170 832**
	PASSIF CIRCULANT			
DH	Dettes circulantes et ressources assimilées H.A.O			
DI	Clients, avances reçues			
DJ	Fournisseurs d'exploitation	5.6	120 883	183 008
DK	Dettes fiscales	5.7	10 159	1 724
DL	Dettes sociales	5.8	119 224	12 770
DM	Autres dettes			0
DN	Risques provisionnés			
DP	**TOTAL PASSIF CIRCULANT (III)**		**250 266**	**197 502**
	TRESORERIE PASSIF			
DQ	Banques, crédits d'escompte			
DR	Banques, crédits de trésorerie			
DS	Banques, découverts		708	2 673
DT	**TOTAL TRESORERIE-PASSIF (IV)**		**708**	**2 673**
DV	Ecarts de conversion-Passif (V)			
DZ	**TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)**		**390 045**	**371 007**

Les notes 1 à 5 font partie intégrante de ces états financiers.

2. COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2023 COMPARE A L'EXERCICE 2022

(Exprimé en dollar us)

Réf	Rubrique	Note	31-déc.-23	31-déc.-22
TA	Ventes de marchandises (A)			
RA	Achats de marchandises			
RB	- Variations de stocks de marchandises.			
XA	**Marge commerciale (Somme TA à RB)**		**0**	**0**
TB	Ventes de produits fabriqués (B)			
TC	Travaux, services vendus (C)			
TD	Produits accessoires (D)			
XB	**CHIFFRES D'AFFAIRES (A+B+C+D)**		**0**	**0**
TE	Production stockée (ou déstockage)			
TF	Production immobilisée			
TG	Subventions d'exploitation	5.9	1,356,876	1,687,423
TH	Autres produits			2,291
TI	Transferts de charges d'exploitation			
RC	Achat de matières premières et fournitures liées			
RD	- Variation de stocks de matières premières et fournitures.			
RE	Autres achats	5.10	60,932	102,744
RF	- Variation de stocks d'autres approvisionnements			
RG	Transports	5.11	42,149	116,906
RH	Services extérieurs	5.12	465,358	1,141,608
RI	Impôts et taxes	5.13	218	1,322
RJ	Autres charges	5.14	61,917	185,114
XC	**VALEUR AJOUTEE (XB+RA+RB) + somme(TE à RJ)**		**726,302**	**142,020**
RK	Charges de personnel	5.15	719,518	696,852
XD	**EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION**		**6,784**	**-554,832**
TJ	Reprises d'amortissements, de provisions et dépréciations		29,671	14,038
RL	Dotations aux amortissements et aux provisions et dépréciation	5.1	29,180	14,037
XE	**RESULTAT D'EXPLOITATION (XD+TJ+RL)**		**7,275**	**-554,831**
TK	Revenus financiers et assimilés		875	
TL	Reprises de provisions et dépréciations financières			
TM	Transferts de charges financières			
RM	Frais financiers et charges assimilés		1,220	626
RN	Dotations aux amortissements et aux dépréciations financières			
XF	REUSLTAT FINANCIER (SOMME TK A RN)		-345	-626
XG	**RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES (XE+XF)**		**6,930**	**-555,457**
TN	Produits des cessions d'immobilisations			
TO	Autres produits HAO			
RO	Valeurs comptables des cessions d'immobilisations			
RP	Autres charges HAO		9,620	
XH	RESULTAT HORS ACTIVITES ORDINAIRES (SOMME TN A RP)		-9,620	0
RQ	Participation des travailleurs			
RS	Impôts sur le résultat			
XI	**RESULTAT NET (XG+XH+RQ+RS)**		**-2,690**	**-555,457**

Les notes 1 à 5 font partie intégrante de ces états financiers.

3. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2023

Réf.	Rubrique	Note	31 déc. 2023	31 déc. 2022
ZA	**TRESORERIE NETTE AU 1er Janvier 2023**	**A**	**196,439**	**612,417**
	(Trésorerie Actif N-1 - Trésorerie Passif N-1)			
FA	Capacité d'Autofinancement Globale (CAFG)		-2 690	541 420
FB	- Variation de l'Actif circulant H.A.O. (1)		-	-
FC	- Variation des stocks		-	-
FD	- Variation des créances et emplois assimilés		189 487	-8 000
FE	- Variation du passif circulant (1)		52 764	137 590
	Variation du BF lié aux activités opérationnelles (FB+FC+FD+FE)		-136 723	129 590
ZB	**FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES**	**B**	**-139 413**	-411 830
FF	- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles	-		
FG	- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles	-	600	-78 465
FH	- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	-	11 052	9 890
FI	+ Encaissements liés aux cessions d'immob. incorporelles et corporelles	+	-	
FJ	+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	+	10 071	
ZC	**FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES**	**C**	**-1 581**	**-68 575**
FK	+ Augmentations de capital par apports nouveaux	+		
FL	+ Subventions d'investissement reçues	+	600	64 427
FM	- Prélèvements sur le capital	-		
FN	- Dividendes versés	-		
ZD	**FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES CAPITAUX PROPRES**	**D**	**600**	**64 427**
FO	+ Emprunts	+		
FP	+ Autres dettes financières	+		
FQ	- Remboursements des emprunts et autres dettes financières	-		
ZE	**FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES CAPITAUX ETRANGERS**	**E**	**-**	**-**
ZF	**FLUX DE TRES. PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT**	**F**	**600**	**64 427**
ZG	**VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE DE LA PERIODE**	**G**	**-140 394**	**-415 978**
ZH	**TRESORERIE NETTE AU 31 Décembre 2023**	**H**	**56 045**	**196 439**
CT	**Contrôle (Trésorerie actif N - Trésorerie Passif N)**		**56 045**	**196 439**

Les notes 1 à 5 font partie intégrante de ces états financiers.

4.1 INTRODUCTION

Les présents états financiers, établis par le Secrétariat Technique de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives **« ITIE »,** répondent aux prescrits du titre 4 article 18 sur le patrimoine et les ressources du décret n° 09/28 du 16 juillet 2009 portant création, organisation et fonctionnement du Comité National de l'initiative pour la transparence des industries extractives en République Démocratique du Congo, « CN-ITIE/RDC » en sigle, notamment en ce qui concerne la tenue des comptes du comité national et l'établissement par la Coordination , du bilan et du compte de résultat à la fin de chaque exercice budgétaire et comptable.

Ces états financiers sont la résultante de l'enregistrement, selon les règles de la comptabilité générale du Système Comptable OHADA, des opérations financières réalisées par l'ITIE-RDC au cours de l'année 2023 et de son patrimoine.

Le présent document est structuré de la manière suivante :

1. Introduction,
2. Présentation de l'ITIE-RDC,
3. Base de présentation des états financiers et résumé des principales règles comptables,
4. Etats financiers aux 31 décembre 2023,
5. Notes aux comptes.

4.2. PRESENTATION DE L'INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DES INDUSTRIES EXTRACTIVES EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

4.2.1 OBJET DE L'I.T.I.E.

Créé par Décret du Premier Ministre n° 09/28 du 16 juillet 2009, le Comité National de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives en R.D. Congo « CN/I.T.I.E.-RDC » est une structure tripartite à caractère technique dotée d'une autonomie administrative et financière et placée sous la tutelle du Ministère du Plan.

4.2.2 MISSIONS DE L'I.T.I.E.

L'I.T.I.E. a pour missions :

a) de collecter les statistiques sur la production, la commercialisation et les paiements faits par les industries extractives, conformément aux contrats miniers, pétroliers, gaziers et forestiers conclus avec l'Etat ;
b) de publier les paiements effectués par les industries extractives et les recettes perçues par les services spécialisés de l'Etat pour informer le public de manière accessible, complète et compréhensible ;
c) de faire procéder, par un administrateur, à la conciliation des données sur les paiements faits par les industries extractives et les revenus perçus, de ces derniers, par l'Etat.

Dans la réalisation de son objet, l'I.T.I.E. peut recevoir le concours des institutions publiques, des industries extractives publiques et privées, de la société civile, des organisations

multinationales, des organisations financières, des investisseurs et des organisations non gouvernementales.

4.2.3 ORGANES DU COMITE NATIONAL DE L'I.T.I.E.-RDC

Le Comité National de l'ITIE-RDC comprend deux organes à savoir :

- Le Comité Exécutif ;
- Le Secrétariat Technique.

Le Comité Exécutif est l'organe d'orientation, de supervision, de décision, de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre des principes et critères de l'Initiative pour la Transparence dans la gestion des Industries Extractives en République Démocratique du Congo.

A ce titre, il a notamment pour tâches de (d') :

- Approuver le plan d'actions, le budget et les rapports du Comité National ;
- Assurer le respect des principes et critères de l'I.T.I.E. et leur mise en œuvre sur l'ensemble du territoire national ;
- Décider des paramètres et des modalités de conciliation des données, de la forme et du contenu des formulaires de récolte des données ainsi que du choix et du mandat de l'Administrateur indépendant responsable du rapprochement de ces données ;
- Choisir le validateur et déterminer ses termes de référence conformément au guide de validation de l'I.T.I.E-RDC ;
- Approuver le recrutement des agents du Secrétariat Technique ;
- Superviser les activités du Secrétariat Technique ;
- Approuver tout Règlement Intérieur portant modalités de fonctionnement du Comité Exécutif.

Le Secrétariat Technique est l'organe exécutif et technique du Comité National.

A ce titre, il est chargé notamment de :

- Préparer et exécuter le plan d'actions ainsi que le budget de mise en œuvre des principes et critères de l'I.T.I. E, dûment approuvés par le Comité Exécutif ;
- Préparer l'ordre du jour, rédiger les comptes rendus, exécuter les décisions et résolutions des réunions du Comité Exécutif ;
- Apprêter les dossiers en vue du recrutement des cabinets d'audits, des consultants et des experts nécessaires à la mise en œuvre et au suivi de l'I.T.I.E, notamment en ce qui concerne tous les paiements effectués par les industries extractives en faveur de l'Etat ;
- Assister les sous-comités techniques et/ou les commissions de travail ad hoc créés par le Comité Exécutif ;
- Élaborer les rapports trimestriels d'avancement et de suivi de la mise en œuvre de l'I.T.I.E. ;
- Faire établir, au moins une fois par an, par un Administrateur Indépendant, une situation conciliée des paiements effectués par les industries extractives, au profit de l'Etat, et des sommes effectivement enregistrées dans la comptabilité de ce dernier.

4.3. BASE DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS ET RESUME DES PRINCIPALES REGLES COMPTABLES

4.3.1 Base de présentation des états financiers

4.3.1.1 Règle générale

Les états financiers ont été présentés, au 31 décembre 2023 en Dollars US selon les règles du Système Comptable OHADA (SYSCOHADA) dans l'hypothèse de la continuité d'exploitation.

Ces états financiers présentent la synthèse des opérations provenant des documents comptables couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2023. L'enregistrement des opérations s'est fait au jour le jour et au taux moyen du jour pour les opérations passées dans une monnaie autre que le Dollar US.

Les taux de conversion utilisés sont ceux publiés sur le site de la BCC (Banque Centrale du Congo).

4.3.1.2 Immobilisations corporelles

a. Les immobilisations corporelles achetées au courant de l'exercice 2023 sont évaluées et actées en comptabilité au coût d'acquisition.

b. Les grosses dépenses d'aménagement des bureaux sont inscrites en immobilisations.

c. Les durées de vie estimées utilisées pour les immobilisations sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS	DUREE DE VIE
Logiciel	3 ans
Mobiliers de bureau	3 à 5 ans
Matériels de bureau	6 à 10 ans
Matériels automobiles	3 à 5 ans
Matériels informatiques	4 ans
Agencements et Aménagements	10 ns

4.3.1.3 Amortissements

La dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles, a été constatée par des amortissements.

Les amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles ont été calculés suivant la méthode d'amortissement linéaire au prorata temporis.

Pour les biens acquis avant 2013, la durée de vie restant dégagée à l'issu des travaux de valorisation du patrimoine de l'ITIE-RDC en 2012, a servi de base de calcul de l'annuité d'amortissement.

4.3.1.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent aux actifs financiers d'utilisation durable possédés par l'entreprise. Il s'agit dans ce cas, des prêts accordés au personnel, des dépôts et cautions, ainsi que des garanties locatives. Ils ne font pas l'objet d'un amortissement.

4.4 Résultats des travaux d'inventaire physique des immobilisations corporelles et incorporelles au 31 décembre 2023

Les travaux de prise d'inventaires physiques des actifs immobilisés ont porté sur 320 articles pour une valeur totale d'**USD 493 052** ventilés comme suit par grande catégorie :

N°	Libellé immobilisations	Item	Valeur brute	%
1	Logiciels	5	66 735	13
2	Matériels informatiques	34	24 167	4
3	Mobiliers de bureau	222	59 417	12
4	Matériels de bureau	54	35 609	7
5	Matériels de transport	5	304 024	61
6	Cloisonnement bureaux	1	3 100	3
	TOTAL	**320**	**493 052**	**100**

4.5 REVENUS

Aux termes de l'article 8 du décret n° 09/28 du 16 juillet 2009 portant création, organisation et fonctionnement du Comité National de l'Initiative pour la Transparence dans la gestion des Industries Extractives en République Démocratique du Congo, les ressources financières de l'ITIE-RDC proviennent de :

- La dotation budgétaire de l'Etat ;
- Dons, legs et autres appuis des bailleurs de fonds et des partenaires au développement.

5 NOTES AUX COMPTES

5.1. IMMOBILISATIONS

Les immobilisations corporelles et incorporelles pour l'exercice 2023 représentent une Valeur Nette Comptable de **70 714 USD** tel que renseigné dans le tableau ci-dessous :

Valeur brute	Logiciels	Agencement et aménagement	Matériels de bureau	Matériels informatiques	Mobiliers de bureau	Matériels automobiles	TOTAL
Au 1er janvier 2023	66 735	3 100	35 609	24 168	58 817	304 024	**492 453**
Acquisitions					600		**600**
Cessions							**0**
Transferts et régul							**0**
Réévaluation							**0**
Au 31 déc.2023	**66 735**	**3 100**	**35 609**	**24 168**	**59 417**	**304 024**	**493 053**
Amortissements							
Au 1er janvier 2023	**66 735**	**2 609**	**25 122**	**12 436**	**52 645**	**233 121**	**392 668**
Dotation		310	4 123	5 140	2 348	17 750	**29 671**
Complément							**0**
Transferts et régul							**0**
Réévaluation							**0**
Au 31 déc.2023	**66 735**	**2 919**	**29 245**	**17 576**	**54 993**	**250 871**	**422 339**
VNC	**0**	**181**	**6 364**	**6 592**	**4 424**	**53 153**	**70 714**

5.2. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Le montant de **56.091 USD** comme immobilisations financières est constitué de garanties locatives versées auprès des bailleurs pour l'occupation des bureaux à Kinshasa et à Lubumbashi, d'une caution versée auprès d'une station-service pour l'approvisionnement en carburant, ainsi que des prêts au personnel. Il est reparti comme suit :

N°	Entité	Montant en USD
	Garantie locative et caution	
1	Bureaux AP KATANGA (Bailleur MADU PILLAI)	9 000
2	Bureaux KINSHASA Immeuble WILLIAM'S (Bailleur SOGIC)	39 000
3	Caution à la station ENGEN F/S LUKUSA	5 000
4	Prêts au personnel	3 091
	TOTAL	**56 091**

5.3. AUTRES CREANCES

Cette rubrique d'un montant de **206 487USD**, est constituée des soldes des comptes ci-après:

1. Compte débiteur AP KATANGA dont le solde est **578 USD** qui représente les fonds mis à la disposition de l'antenne mais non encore justifiés au 31/12/2023 ;

2. Compte charges comptabilisées d'avance dont le solde est de **9 000 USD** qui représentent les charges comptabilisées d'avance sur loyer du 4è trimestre dans l'immeuble WILLIAM'S RESIDENCE abritant les bureaux du Secrétariat Technique ITIE-RDC à Kinshasa.
3. Il s'agit du compte Etat, subvention d'exploitation à recevoir pour les mois de novembre et décembre 2023, pour un montant total de **196 909 USD**.

5.4. BANQUES, CAISSE

La trésorerie au 31 décembre 2023 se présente comme suit :

N°	Intitulé	Montant en USD
1	COMPTE SPECIAL GOUV-BOA /USD	55 162
2	COMPTE SPECIAL GOUV-BOA /CDF	103
3	CAISSE SI/USD	8
4	CAISSE GOUVERNEMENT-USD	1 480
	TOTAL	**56 753**

5.5. CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES

Le total de USD 139 071 de cette rubrique est constitué de :

N°	N° Compte	Intitulé	Montant en USD	Commentaires
1	102100	Capital	19 500	Il s'agit de la dotation initiale représentant le fonds de départ expertisé en 2012
2	121100	Bénéfice net à reporter	51 551	Le report à nouveau correspond au cumul des résultats excédentaires ou déficitaires des exercices antérieurs dont l'affectation a été reportée sur les exercices clôturés
3	130900	Résultat net de l'exercice	-2 690	Il s'agit du résultat déficitaire dégagé à la clôture de l'exercice
4	141100	Etat-Subvention d'investissement	70 710	Ce compte enregistre la quote-part des subventions d'exploitation octroyées par le Trésor public qui a été affectée à l'acquisition des équipements
TOTAL			**139 071**	

5.6. FOURNISSEURS

Il s'agit des dettes fournisseurs au 31 décembre 2023, réparties comme suit :

N°	Intitulé	Montant en USD
1	ACCI	727
2	ARNO	8 400
3	CODES QUANTEN	4 800
4	CABINET E&Y RDC	7 617
5	CABINET KPMG NEW	29 232
6	KT TRADING	467
7	PILLAI NYOTA MIREILLE	11 280
8	MASIA VUVU	2 220
9	SATGURU TRAVELS AND TOURS SERVICES	10 940
10	SOGIC SARL	36 000
11	SULTANI HOTEL	800
12	FACTURE NON PARVENUE/ARNO	8 400
	TOTAL	**120 883**

5.7. DETTES FISCALES

Il s'agit de la somme de l'Impôt Professionnel sur les Revenus (IPR) calculé mais non encore versé à la DGI à cause du cumul des retards dans le décaissement de la dotation par le Trésor public.

5.8. DETTES SOCIALES

Le montant de **119 224 USD** représente les arriérés sur la rémunération du Coordonnateur et les honoraires des consultants du Secrétariat Technique de l'ITIE-RDC au 31/12/2023.

5.9. SUBVENTION D'EXPLOITATION

Cette rubrique enregistre les subventions reçues du Gouvernement et destinées à assurer le fonctionnement du CN/ITIE-RDC. Et aussi, les appuis ponctuels des partenaires techniques et financiers (PTF) qui sont impliqués dans la mise en œuvre de l'ITIE en RDC. Pour cet exercice, la subvention totale s'élève à **1 356 876 USD**, répartie comme suit :

N°	N° Compte	Intitulé	Montant en USD
1	718100	GOUVERNEMENT	1 331 897
2	718200	Partenaires Techniques et Financiers	24 979
		TOTAL	**1 356 876**

5.10. AUTRES ACHATS

N°	N° Compte	Intitulé	Montant en USD
1	605100	Eau	150
2	605200	Electricité	100
3	605300	Carburant et lubrifiants	16 848
4	605400	Produits d'entretien	5
5	605500	Fournitures de bureau	37 903
6	605510	Casse-croûte et rafraichissement bureau	4 031
7	605600	Petit matériel et outillage	1 895
		TOTAL	**60 932**

5.11. TRANSPORTS

Il s'agit de frais de transport pour :

N°	N° Compte	Intitulé	Montant en USD
1	614100	Courses de service	35
2	616100	Transports de plis	95
3	618100	Voyages et déplacements	42 019
		TOTAL	**42 149**

5.12. SERVICES EXTERIEURS A et B

N°	N° Compte	Intitulé	Montant en USD
1	622200	Loyers bureaux	94 560
2	622300	Location salle et matériels	118 830
3	624100	Entretien bureaux	65
4	624200	Entretien et réparations matériel automobile	9 285
5	624210	Entretien et réparation matériel	540
6	624300	Maintenance	185
7	624800	Autres entretiens et réparations	5
8	625200	Assurances matériel automobile	2 449
9	626500	Documentation générale	218
10	627100	Couverture médiatique	11 707
11	627200	Impression documents et affiches	15 372
12	627700	Frais de colloques, séminaires, conférences	2 907
13	628100	Frais de téléphone	13 041
14	628800	Frais internet	5 948
15	631800	Frais bancaires	12 686
16	632400	Honoraires avocats conseil	800
17	632410	Honoraires experts indépendants	6 220
18	632500	Frais d'actes et de contentieux	195
19	632600	Sécurité et gardiennage	13 780
20	632800	Divers frais	5 548
21	634200	Redevances pour brevets, licences, concessions et droits	411
22	634300	Redevances pour logiciels	22 324
23	637100	Rémunérations personnel intérimaire	180
24	638300	Réceptions et restauration	5 342
25	638310	Réception et hébergement	3 745
26	638400	Frais de missions à l'intérieur	54 194
27	638410	Frais de mission à l'extérieur	64 821
		TOTAL	**465 358**

5.13. IMPOTS ET TAXES

N°	N° Compte	Intitulé	Montant en USD
1	646400	Vignettes	63
2	647800	Autres amendes pénales et fiscales	155
		TOTAL	**218**

5.14. AUTRES CHARGES

N°	N° Compte	Intitulé	Montant en USD
1	658100	Jetons de présence membres du Comité Exécutif	10 850
2	658110	Per diem GTT	1 260
3	658120	Per diem et collation commissions ad hoc	2 400
4	658130	Collation travail de nuit et jours fériés	3 350
5	658140	Per diem participants aux séminaires et ateliers	15 057
6	658150	Frais d'installation et avantages sociaux	29 000
		TOTAL	**61 917**

5.15. CHARGES DE PERSONNEL

Le solde du compte est reparti comme suit :

N°	N° Compte	Intitulé	Montant en USD
1	661100	Rémunérations du personnel	700 451
2	661300	Congés payés	9 770
3	661400	Décompte final	5 000
4	664100	Soins médicaux	4 297
		TOTAL	**719 518**